

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action N, C/D - Code ISIN : FR0010289660

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectif et politique d'investissement

Classification SFDR :

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est la recherche, par le biais d'une gestion active, de croissance à moyen terme du capital selon une gestion discrétionnaire, sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, l'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investies qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

L'équipe de gestion met en œuvre une gestion thématique de conviction dont l'ambition est de contribuer de manière positive aux enjeux environnementaux et sociaux que sont la transition énergétique, l'action climatique, la production alimentaire, la consommation durable, la santé et l'amélioration des conditions de vie.

La stratégie d'investissement intègre des critères d'analyse ESG selon la méthodologie propriétaire de Groupama Asset Management.

Elle repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs et intègre le principe de double matérialité. Il s'agit d'identifier 1/ les impacts financiers négatifs (risques) ou positifs (opportunités) que des facteurs ESG peuvent avoir sur la valeur financière de nos investissements et 2/ l'impact positif ou négatif sur des facteurs ESG de nos choix investissements.

L'approche ESG mise en œuvre dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe », présentée plus en détail dans l'annexe ESG du prospectus au sein de cette annexe l'univers d'investissement est également détaillé.

L'univers d'investissement éligible est défini, au sein d'un univers large de sociétés suivies cotées dans les pays « développés » et émergents pour la partie actions et d'émetteurs crédit OCDE et émergents.

Afin d'exclure de l'univers d'investissement les valeurs qui ne répondent pas à la thématique d'investissement du compartiment, le gérant procède à un filtrage de l'univers d'investissement. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long. Il s'articule autour de trois axes :

- L'allocation entre les différentes classes d'actifs (actions, crédit, taux et devises) qui reprend les vues directionnelles de l'équipe Multi-Asset de Groupama AM basées sur une analyse dynamique des fondamentaux économiques, des niveaux de valorisations des classes d'actifs et d'une analyse des indicateurs de sentiment et de flux.

- La construction de portefeuille et le suivi des risques

- Le choix des titres effectué par les gérants experts de Groupama AM sur les marchés d'actions et de crédit.

Le portefeuille est ici construit avec une allocation cible constituée de 50% d'obligations et 50% d'actions. Les valeurs en portefeuille sont réparties de façon à assurer une bonne diversification du risque global.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 30 et 70 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investi entre 30 et 70 % maximum de l'actif net sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investi sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 50 % maximum au risque de change.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation et/ou distribution.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en œuvre par le compartiment. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4 en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Il pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	1,44 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

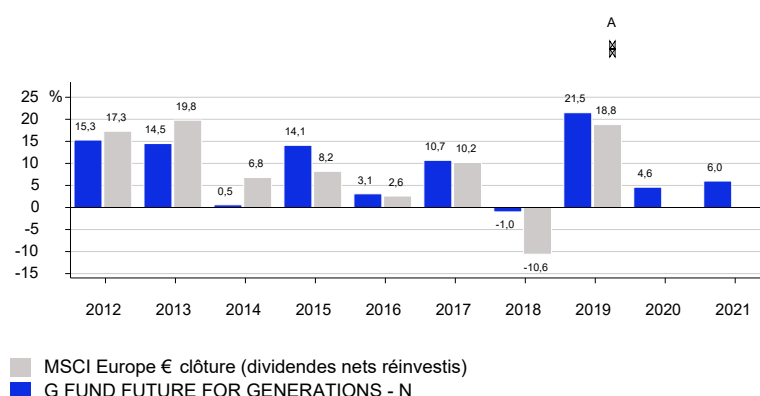
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2022. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par cette catégorie d'actions lorsqu'elle achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de ce compartiment, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Performances passées



A : Changement d'orientation de gestion

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.

A compter du 21 octobre 2019 l'OPC est investi en direct, la stratégie de gestion a également été modifiée. A cette même date la SICAV COFINTECH ACTIONS EUROPE est devenue un compartiment de la SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONG constitué à cet effet.

Création du compartiment en date du 21 octobre 2019 par fusion absorption de la SICAV COFINTECH ACTIONS EUROPE créée le 5 décembre 1997.

Date de création de la catégorie d'actions : 6 mars 2006.

Les performances ont été calculées en euro.

Informations pratiques

Forme juridique : Compartiment de SICAV de droit français. Cette catégorie d'actions est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrite au nominatif pur et CACEIS Bank pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er décembre 2022.